

Info La Pêche

Votre municipalité en bref



Août 2017

Municipalité de La Pêche

1, route Principale Ouest
La Pêche, J0X 2W0
819 456-2161

www.villelapeche.qc.ca

ISSN 1911-7787

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et vendredi
de 8 h 30 à 16 h 00

Mercredi et jeudi
de 8 h 30 à 18 h 00

Conseil municipal

Robert Bussière
Maire819 456-2043
rbussiere@villelapeche.qc.ca

Jocelyne Ménard
Quartier 1819 456-1170
jmenard@villelapeche.qc.ca

Michel Gervais
Quartier 2819 456-3746
mgervais@villelapeche.qc.ca

Christian Blais
Quartier 3819 456-2848
cblais@villelapeche.qc.ca

Jean-Paul Brisebois
Quartier 4819 459-2151
jpbsrisebois@villelapeche.qc.ca

Jacqueline Lambert-Madore
Quartier 5819 459-8843
jlambertmadore@villelapeche.qc.ca

Claude Giroux
Quartier 6819 459-1344
cgiroux@villelapeche.qc.ca

Christopher Harris
Quartier 7819 459-2200
charris@villelapeche.qc.ca

Élections municipales 2017

La Municipalité est à la recherche de personnes intéressées à travailler le jour du vote par anticipation, le 29 octobre 2017 et le jour de l'élection, le 5 novembre 2017 (scrutateurs, secrétaires, table de vérification, etc.). Les personnes intéressées sont priées de transmettre leurs coordonnées par courriel à secadmin@villelapeche.qc.ca en inscrivant Objet : EMPLOIS ÉLECTIONS ou par téléphone au 819 456-2161, poste 2221.

Bacs verts

La Municipalité de La Pêche rappelle aux propriétaires que l'utilisation d'un bac à ordures roulant de 240 ou 360 sera obligatoire pour les ordures ménagères sur l'ensemble du territoire à partir du 1^{er} septembre 2017. Cette mesure a été mise en place, entre autres, afin de gérer efficacement la collecte des ordures ménagères et pour limiter ses coûts. Rappelez-vous que ce bac roulant pour les ordures ménagères doit avoir une capacité de 240 litres ou 360 litres et doit être de type européen. Si vous ne possédez pas déjà votre bac vert, vous pouvez vous en procurer un chez un commerçant local, soit Quincaillerie Ace, Gauvreau Ltée, Quincaillerie R-Cube ou Matériaux Beausoleil.

Chemin Bélanger - Modification de la vitesse limite

Veillez prendre note que le 10 juillet 2017, le conseil municipal a adopté le règlement 17-753 modifiant la vitesse limite sur le chemin Bélanger. La vitesse limite sur ce chemin est réduite à 50 km/h.

Soutien financier et commandites

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire vous rappelle que toutes les demandes de soutien financier et les demandes de commandite pour l'année 2018 doivent être reçues au bureau de la Municipalité au plus tard le 15 octobre 2017. Les formulaires de demande sont disponibles sur le site Web de la Municipalité, par courriel à loisirs@villelapeche.qc.ca ou au bureau municipal. Les demandes peuvent être transmises par poste au Service des loisirs, 1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0, par courriel à loisirs@villelapeche.qc.ca ou déposées en personne au bureau municipal. Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Denise Patry au 819 456-2161, poste 2241.

Collecte de sang

La Caisse Desjardins des Collines-de-l'Outaouais en collaboration avec le service de Sécurité incendie de La Pêche vous invite à participer à sa collecte de sang qui aura lieu le mercredi, 23 août à compter de 13 h 30 dans la salle Desjardins au complexe sportif de La Pêche (20, chemin Raphaël). L'objectif cette année : 110 dons !

Calendrier 2016

Suivant la parution de l'Info La Pêche de juin, plus d'une centaine de personnes se sont présentées au bureau municipal avec leur calendrier. Le Maire, en présence de la direction générale, a procédé à un tirage au sort parmi tous les calendriers reçus. La Municipalité tient à féliciter l'heureuse gagnante, Madame Annick Dubois-Bélisle, qui a gagné les bouteilles de champagne.

Avis concernant le compostage

Le compostage est de plus en plus à la mode. Grâce au compostage, on peut réduire la quantité de matières acheminées vers les sites d'enfouissement de même que les gaz à effet de serre, récupérer des matériaux de valeur, ralentir l'érosion, revitaliser le sol, réduire les besoins en eau, diminuer les besoins en pesticides, économiser de l'argent, faire pousser le jardin et faire la différence pour l'environnement, entre autres. Nous savons que bon nombre de citoyens se sont procuré ou ont fabriqué leur propre contenant ou bac de compostage. Afin d'avoir un portrait global des gens qui font du compostage à la maison, nous invitons les citoyens qui ne se sont pas prévalus du programme municipal de bien vouloir nous en informer, par courriel (en envoyant leurs coordonnées et tous les détails pertinents concernant leur façon de composter) à aidetp@villelapeche.qc.ca ou par téléphone au 819 456-2161, poste 2287. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la Municipalité offre un programme de compostage et des bacs à prix réduit. Ceux qui désirent se procurer un bac peuvent le faire en remplissant le formulaire à cet effet, disponible au bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité de La Pêche.

Hockey féminin La Pêche

Vous êtes une femme âgée de 18 ans et plus et vous aimeriez jouer au hockey ? Joignez-vous à l'équipe de hockey féminin La Pêche et passez une superbe saison remplie de plaisir tout en pratiquant un sport récréatif entre femmes. La saison débute le 8 septembre 2017 et se termine le 23 mars 2018 et les matchs ont lieu tous les vendredis à **19 h 30 et 20 h 30** ou les deux. Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec Kim Proulx au 819 456-1637 ou allez à hockeyfeminin@yahoo.ca.

Complexe sportif de La Pêche

Curling Horizon : inscription dès maintenant. Nous jouons 25 parties dans une ambiance joviale et sportive et les débutants sont bienvenus. La formation est assurée par des joueurs passionnés. Coût : 206,25 \$ (taxes incluses) La saison débutera le jeudi, 28 septembre. Hockey : inscription dès maintenant pour la saison 2017-2018; il reste toujours quelques périodes libres. Nous offrons aussi une grande salle climatisée incluant le service de consommations, pour les réceptions de famille ou les fêtes de bureau. La salle est également libre certains soirs durant la semaine, pour vos activités organisées. Renseignez-vous et appelez le 819 456 1535, poste 1 ou visitez notre site Web: complexe-sportif-la-peche.ca

Loisirs Lac des loups

Vente de garage annuelle : au 6, Lionel-Beausoleil les 19 et 20 août à partir de 7 h. Location de tables : 10 \$ par jour. Pour réservation, veuillez communiquer avec Laurette Bastien, 819 456-1007. Bingo RÉCRÉATIF un lundi sur deux, à compter du 3 juillet, au 6, Lionel-Beausoleil à 19 h. (20 \$ minimum pour la soirée). Les portes ouvrent à 18 h.

Célébrons le 25^e anniversaire du Sentier transcanadien

Nous vous invitons à venir fêter avec nous le 25^e anniversaire du Sentier transcanadien – Le Grand Sentier, le **samedi, 26 août**. Venez parcourir le Sentier, qui passe par Wakefield, des deux côtés de la rivière Gatineau à partir de la Maison Fairbairn jusqu'à l'aire de stationnement P17 du parc de la Gatineau (tout près de la route 366). Rendez-vous au Centre Wakefield La Pêche, où la fête débutera à 12 h 30. Un petit goûter et un gâteau d'anniversaire seront servis de 12 h 30 à 14 h 00. Le nombre de places étant limité, il faudra vous procurer un billet; ceux-ci seront disponibles en prévente à compter du **30 juillet** au coût de 2 \$ par personne au Centre ou à la Maison Fairbairn jusqu'au **lundi, 21 août**. Si les billets ne sont pas tous vendus d'avance, un certain nombre pourrait être disponible (5 \$ par personne) au Centre le jour-même. La carte des sentiers est aussi disponible au Centre et à la Maison Fairbairn.

Pour toute information supplémentaire, veuillez-vous référer au journal *Low Down* et les médias sociaux ou groupes de discussion locaux. Cette activité est organisée par l'association Sentiers Wakefield Trails avec la collaboration de la Municipalité de La Pêche, Sentier transcanadien et le gouvernement du Canada.

Projection de film en plein air au Centre Wakefield La Pêche

Joignez-vous à nous lors de cette activité qui aura lieu le 11 août, débutant au coucher de soleil et où selon la coutume "on passe le chapeau". Invitez vos amis et votre famille à venir voir le film *LEGO Batman* sur notre grand écran ! Il y aura du maïs soufflé, des bonbons, des boissons gazeuses et le bar sera ouvert aussi. Notez aussi à votre agenda la date de notre deuxième projection de succès de salle apprécié par toute la famille, *La Belle et la Bête (Beauty and the Beast)* qui aura lieu le 25 août. On se retrouve au cinéma !

Jumelage La Pêche / Roquebrune-sur-Argens

L'association du jumelage de La Pêche et Roquebrune-sur-Argens **est à la recherche de personnes pour accompagner un groupe de 15 jeunes de La Pêche**, âgés de 12 à 15 ans. Ils formeront la cohorte du prochain voyage-échange à Roquebrune, d'une durée d'environ 12 jours et prévu pour la fin de juin 2018. Les candidats doivent être des résidents de La Pêche, francophones ou bilingues et âgés de 18 ans ou plus. Ils doivent aussi satisfaire aux exigences suivantes : faire preuve de maturité et avoir un grand sens des responsabilités, avoir de l'entregent avec les jeunes et leurs parents et les familles qui les hébergeront, savoir exercer un encadrement efficace, avoir de l'expérience dans les voyages internationaux et être un modèle de comportement pour les jeunes. Les personnes intéressées doivent transmettre leur CV avant le 21 août 2107 à Geoffrey Brennan, par courriel à erialc56@bell.net. (L'adresse courriel dans notre dernier communiqué était incorrecte. Nous reprenons donc du début le processus de sélection). Pour tout autre renseignement : 819 456-3049. Vous serez convoqués à une séance d'information et une entrevue dans les jours qui suivront.

Info La Pêche

Votre municipalité en bref



Avis public – 8 août 2017

Avis d'adoption du projet de règlement no. 17-754, modifiant le plan d'urbanisme révisé no. 03-428

Avis d'adoption du projet de règlement de concordance no. 17-755, modifiant le règlement de zonage no. 03-429

Avis est donné à toute personne intéressée :

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2017, le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le projet de règlement no. 17-754, modifiant le plan d'urbanisme révisé no. 03-428, ainsi que le projet de règlement de concordance no. 17-755, modifiant le règlement de zonage no. 03-429.

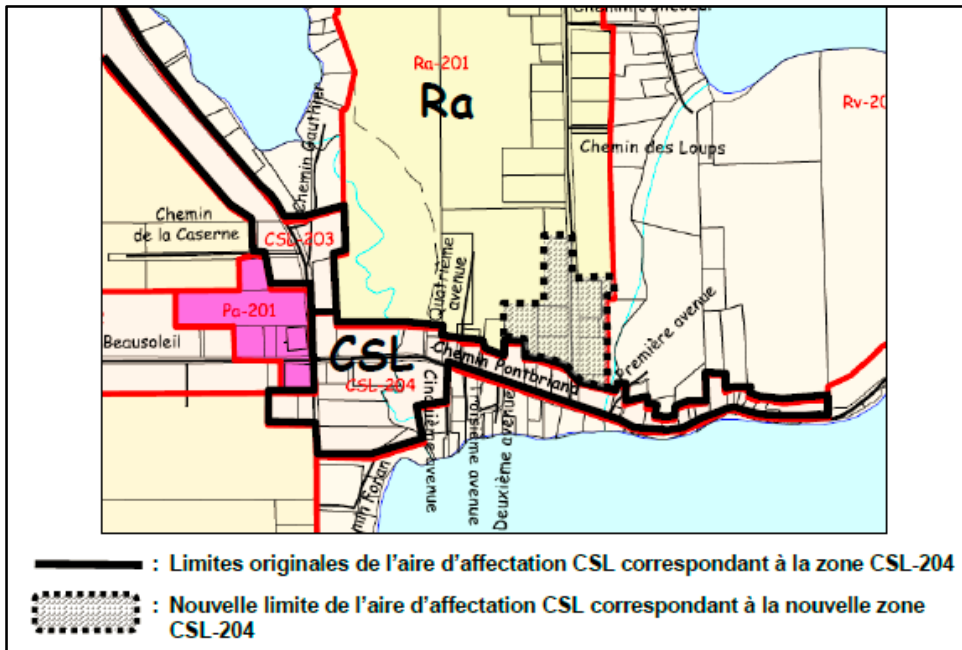
Le conseil de la Municipalité de La Pêche tiendra une assemblée publique de consultation sur lesdits projets de règlements, le lundi 21 août 2017, à compter de 19h30, à la salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche située au 20, chemin Raphaël à La Pêche. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Résumé du projet de règlement no. 17-754, modifiant le plan d'urbanisme révisé no. 03-428

Le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme a pour but de modifier le plan des grandes affectations du sol intitulé Plan détaillé – Centre de services secondaires no : PU – 03 (4/5), annexé au Plan d'urbanisme révisé (03-428) pour en faire partie intégrante de la manière suivante :

- Les limites de l'aire d'affectation *Centre de services secondaires (CSL)* sont modifiées, en y intégrant une partie d'une aire d'affectation *Résidence de faible densité (Ra)* qui lui est contiguë. Ces aires d'affectation correspondent aux zones *CSL-204* et *Ra-201* au plan de zonage no. PZ-03 (5/5) accompagnant le Règlement de zonage no. 03-429.

Le tout tel qu'apparaissant au croquis suivant :



Le projet de règlement no. 17-754 a également pour but de préciser les fonctions pouvant être autorisées dans les différentes aires d'affectation.

Résumé du projet de règlement de concordance no. 17-755, modifiant le règlement de zonage no. 03-429

Le projet de règlement de concordance no. 17-755 modifiant le règlement de zonage no. 03-429 a pour but d'assurer la conformité dudit règlement, avec les modifications apportées au plan d'urbanisme par l'adoption du projet de règlement 17-754.

Plus spécifiquement, le projet de règlement de concordance a pour but d'agrandir les limites de la zone *CSL-204* en y intégrant une partie de la zone *Ra-201* (*Résidence de faible densité*).

Les projets de règlements no. 17-754 modifiant le plan d'urbanisme et de concordance no. 17-755 modifiant le règlement de zonage peuvent être consultés au bureau de la Municipalité de La Pêche au 1, route Principale Ouest à La Pêche, durant les heures normales de bureau, soit le lundi, le mardi et le vendredi de 8h30 à 16h00, et le mercredi et le jeudi de 8h30 à 18h00.

Ils peuvent également être consultés sur le site internet de la Municipalité de la Pêche au : www.villelapeche.qc.ca.